Saint-Branchs

Ligne 90kv N°1 LARCAY-SORIGNY

N

Copyright : IGN BDParcellaire
Sources : DDT37
Copyright : DDT37

LÉGENDE :

AS1 : Protection des eaux potables et minérales
- Captage
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection éloignée

T1 ; Voies ferrées
- Ligne SNCF
- Zone de protection

Servitude T4 = Emprise servitude T5

T5 : Aéronautique
- Pistes aérodrome
- Emprise de la zone de dégagement

T7 : Aéronautique
- T7def : 24kms autour de l'aérodrome de Tours-St-Symphorien en dehors de la zone de protection T5
- Extérieur des zones de dégagement
- T7civ : Concerne l'ensemble du territoire français en dehors de la zone de protection T5

INDRE - ET - LOIRE

Sorigny

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SORIGNY

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE D'INDRE-ET-LOIRE

Direction Départementale des Territoires

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal

en date du

approuvant la révision n° 1 du P.L.U.

Le Maire

Echelle 1 /5 000 e	Documents graphiques Servitudes d'Utilité Publique Secteur Sud - Est	3/3

SUDT-UP - 02/2019 - PJC - M:\SUP-A-jour\PalC\Sorigny\Sorigny.WOR